



LE COMPTE-RENDU

N°9

Bulletin d'informations de la municipalité de Retournac

Conseil Municipal du 8 septembre 2008

Le compte-rendu du conseil municipal du 18 juillet 2008 est approuvé avec 2 abstentions et 16 pour.

Jean FURNON demande qu'il soit précisé dans le bulletin d'information qu'il n'est pas opposé à la réfection des trottoirs de la route de Vousse mais qu'il souhaite une réalisation en interne à la mairie avec des pavés autobloquants. *NB : Il est, bien sûr, fait droit immédiatement à cette demande de publication. Une réalisation en interne demandera aux employés un temps qu'ils ne pourront consacrer au débroussaillage et curage des fossés pourtant bien nécessaires en ce moment. La pose éventuelle de pavés autobloquants est par contre examinée avec attention.*

Bernard PONTVIANNE fait remarquer que dans le programme de voirie 2008 figure une imprécision : il s'agit bien de la réfection des voiries communales de Changues et Chantegraille.

Les **rapports EAU et ASSAINISSEMENT** établis et présentés par VEOLIA pour l'année 2007 sont approuvés à l'unanimité moins une abstention.

Admission en non-valeur – Transport scolaire 2007

Sont admises en non valeur des créances irrécouvrables concernant des redevances de transport scolaire 2007 de deux familles de Vorey pour des montants de 101,54€, 152,31€ et 203,08€. **Unanimité.**

Musée – Modification de l'encaisse de la régie « Boutique » porté à 1 500€ afin de limiter les déplacements du régisseur jusqu'à la Trésorerie d'Yssingaux. **Unanimité.**

Musée – Organisation de stages scientifiques payants pour l'expertise et l'identification des dentelles anciennes. Les stages dureront une semaine. Ils permettent **une offre de formation accueillie à Retournac** -> les stagiaires vont donc « consommer » de l'hébergement et de la restauration sur place. Le maire va demander des subventions à l'Etat, région, conseil général, communauté de communes. **Un vote contre, une abstention, 15 votes pour.**

Retournac accueillera un important colloque du ministère de la culture réunissant des personnels des musées textiles les 2 – 3 – 4 octobre 2008.

Musée – Approbation de conventions de mécénat conclues avec différents partenaires privés et publics afin d'encaisser les dons. **Unanimité.**

- Société SOBEPRE (Bas-en-Basset)	7 500€ Construction
- OPAC Haute-Loire (Le Puy-en-Velay)	1 000€ Achat pièces
- ECOMARCHE (Retournac)	1 000€ Communication
- VEOLIA Eau (Saint-Chamond)	1 000€ Communication
- CROS Petrus Platerie Peinture (Firminy)	1 000€ Communication
- M2I FAYARD Maçonnerie (St Pal de Mons)	1 000€ Communication
- CROZE Chauffage (Le Puy-en-Velay)	1 000€ Communication
- LIGNON METAL (Saint Maurice de Lignon)	1 000€ Communication

Avenant au contrat police « Pacte Biens » pour les expositions au musée. Unanimité.

Renouvellement du contrat groupe risques statutaires du personnel, proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale qui couvre les frais occasionnés par les absences des agents titulaires pour maladie ordinaire. **Unanimité.**

Prochain conseil municipal : lundi 20 octobre 2008 à 20h30

(2^e étage de la mairie, ancienne salle des fêtes). **Tout citoyen a le droit d'y assister.**

Mairie de Retournac - 43 130 RETOURNAC - tél 04 71 59 41 00 – site internet : <http://www.ville-retournac.fr>

le maire et les élus sont à votre disposition tous les jours sur rendez-vous
mairie ouverte du lundi au vendredi 8h – 12h 13h30 – 17h, samedi 9h 11h

Urbanisme – Constitution d'un groupe de travail pour examen du Plan Local d'Urbanisme et approbation prochaine. Après l'enquête publique (qui a eu lieu en Février 2008), le PLU peut être modifié pour tenir compte des avis des organismes publics consultés, des résultats de l'enquête et des changements minimes que la commune souhaiterait apporter au projet. Le groupe de travail comprendra 8 membres. **Unanimité.**

SIPEP – Modification des statuts du Syndicat et de la clé de contribution des communes adhérentes – Prise en compte des nouveaux besoins journaliers et nouvelle contribution de la Commune. Actuellement : 13% pour Returnac et une contribution 2008 de 15 570,75€. Pour le futur : 14% et 16 768,50€. **Unanimité.**

Acquisition chemin des Rochettes – Modification de la délibération

Pour l'acquisition de 3 parcelles privées la délibération prise en 2007 doit être modifiée, une erreur ayant été commise sur le prix d'acquisition. Il convient de lire : 1€ le m². **Unanimité.**

Dématérialisation des actes – Création d'une procédure en ligne par la préfecture en vue de la télétransmission des actes en Préfecture et Sous-Préfecture.

Eclairage public Chemin des Rochettes - Approbation du montant du nouveau projet transmis par le Syndicat Départemental d'Electrification.

La dépense totale s'élève à 6 141,91 € TTC pris en charge à 50% sur du prix H.T. par le Syndicat Départemental d'Electrification (subventionné par le Conseil Général). La participation de la Commune s'élève donc à : 5 135,38 (montant H.T.) x 0,50 + 1 006,53 (TVA) = **3 574,22 €.** **Unanimité.**

Crèche – Proposition d'abandon du projet initial rue du 18 juin pour un nouvel emplacement au Pradouchet.

Les dernières réunions avec les responsables de la halte-garderie, futurs utilisateurs de la crèche, laissent apparaître des divergences sur la configuration du projet conçu avant mars 2008 et présenté par l'architecte, à savoir : la création d'un escalier dans la salle d'activité, des chambres sans fenêtres, des cheminements peu logiques et l'impossibilité d'une éventuelle extension future de la structure pour faire face à un nombre croissant d'enfants (!!!).

Aussi, une nouvelle proposition a été faite aux responsables d'implanter la structure sur des terrains propriété de la Commune situés au Pradouchet, entre le Centre de Secours et le Collège Boris Vian. Les responsables de la halte garderie présents dans la salle préfèrent cette nouvelle solution. Ils insistent toutefois sur leur souhait d'une réalisation rapide, et la nécessité d'être associés au projet. Il est répondu favorablement à leur demande par le Maire.

Le conseil municipal est favorable à l'emplacement du nouveau projet à l'unanimité moins une voix.

Le conseil municipal est favorable à une maîtrise d'ouvrage déléguée à l'unanimité moins une voix.

Le conseil municipal à l'unanimité est favorable à une consultation pour choisir le maître d'ouvrage délégué, mais souhaite la poursuite de la mission de l'architecte Mr Thierry MAGAUD de Craonne sous condition, après consultation de la DDCRF.

NB : l'architecte a depuis accepté la condition : il n'y aura pas règlement des frais exposés pour le premier projet abandonné.

Actuellement, ce terrain est dans une zone NAa du POS qui n'autorise pas ces constructions. L'approbation rapide du PLU permettrait de modifier cette donnée, la zone future étant une zone AUa où les implantations de service publics sont autorisées. Une modification mineure du Plan d'Occupation des Sols (POS) sera proposée au prochain conseil municipal afin que le terrain choisi soit constructible au moment du dépôt du permis de construire dans l'éventualité où le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) ne serait pas approuvé.

Le Foyer Vellave a été informé de l'éventuel abandon du précédent projet et s'est déclaré d'accord pour poursuivre la construction de logements en incluant le rez-de-chaussée de l'immeuble. **Le conseil municipal à l'unanimité autorise le Foyer Vellave à poursuivre la construction avec des logements adaptés au handicap.**

Subventions

4 162,50€ à la Ligue de l'Enseignement – Fédération des Œuvres Laïques pour l'organisation du **Centre de Loisirs sans Hébergement du Cros** pendant les vacances d'été. **Unanimité.**

225€ au Tennis-Club à titre de participation à la mise en place des cours dispensés aux jeunes dans le cadre de l'école de tennis. Dispositif « Profession- Sport » du Conseil Général : pour 5h hebdomadaires de cours sur 30 semaines. -> Lorsque la commune participe à hauteur de 1,50€ pour chaque heure d'enseignement, le conseil général participe à hauteur de 50% du coût de l'heure.

Commission syndicale de la Forêt de Miaune. Le conseil municipal maintient sa demande de création d'une commission ainsi qu'il en a déjà délibéré. Il va demander aux conseils municipaux des deux autres communes (Solignac sous Roche et Roche en Régnier) leurs intentions.

Assainissement

Un schéma d'assainissement a été réalisé en 1998 et a fait l'objet de discussions au conseil municipal à ce moment. Il est proposé la **mise en ligne de cette étude d'assainissement réalisé sur la totalité de la Commune sous la forme d'un fichier pdf téléchargeable.** Ce document « photographie » de l'assainissement de la commune en ces années. Sa connaissance par toute personne intéressée et son examen attentif permettront de l'actualiser. **Unanimité.**

Régies : Bilans provisoires au 8 septembre 2008

- **Piscine :** 11 000 entrées en 2007, 11 761 entrées en 2008 recettes 17 934, 40€ (un total de 22 738€ est attendu).
- **Camping :** 11 183,96€ à ce jour.
- **Musée :** du 1er juillet au 7 septembre, billetterie + boutique 11 402,5€ (depuis le 1/1/08 total 19 499,70€ à ce jour. Le 10 000^{ème} visiteur de la saison est attendu de façon imminente.

Camping - Elaboration d'un nouveau règlement – Mise en place d'une commission de travail.

Divagation des chats et des chiens

Rappel de la réglementation en matière de nourriture, dégâts occasionnés et responsabilités des propriétaires. La mairie prend en charge des vaccins stérilisateurs pour les chats errants.

AEP – Rue Henri Pontvianne

Des problèmes de qualité d'eau existent depuis quelques temps sur ce secteur. Compte tenu des désagréments persistants : abandon de la conduite existante alimentée par le réservoir des Vignes par l'extension de la conduite PVC alimentée par le réservoir d'Orcier. Coût de cette modification serait de 10 969€. Installation d'une purge partie basse de la rue 2 111€. **Unanimité.**

Programme Voirie 2009

La commission voirie va examiner dès maintenant le programme et se rendra sur place. Il pourrait être envisagé : **desserte du village de Pailharoux, boucle à l'intérieur du village de Vousse, du carrefour en dessous du village du Corset à l'entrée du village de Vousse, traverse du village du Cortial au village de la Brousse, du carrefour du village de Saint Ignac aux Coutelles.**

Diagnostic groupe scolaire Jean Saby Retournac : un seul cabinet a répondu à ce jour à la demande en vue d'une étude.

Sports : demande d'un diagnostic sur toutes les installations de Tennis de la commune, accueil d'un entraînement de Rugby pour une nouvelle offre sportive, création d'une école de pétanque à l'intention des enfants. Unanimité.

Questions du public : éclairage public lampes à changer, fossés à curer à Chantegraille

Notez le :

Mercredi 17 septembre de 15h à 16h30 place Boncompain accueil du 6^e France Tour Rallye de véhicules sportifs anciens de 1945 à 1980 : plus de 100 voitures dont beaucoup d'équipages étrangers.

*Journées du patrimoine
samedi 20 et dimanche 21 septembre 2008 à Retournac*

MUSEE DES MANUFACTURES DE DENTELLES

Samedi 20 :

- 14-18 h. visites guidées du Musée et des expositions temporaires « Les contours du vide, dentelles et entrelacs dans le design », ainsi que « Fanny Viollet détourne le quotidien ».
- 14h. 30 - 17 h. Démonstrations de dentelles aux fuseaux à la main par le Couvige de la Société des Amis du Musée.

Dimanche 21 :

- 14-18 h. visites guidées du Musée et des expositions temporaires « Les contours du vide, dentelles et entrelacs dans le design », ainsi que « Fanny Viollet détourne le quotidien ».
- 18 h. CONFERENCE : « La Fraise, histoire et technique d'un col extravagant », par Youlie Spantidaki, spécialiste des textiles anciens à Athènes.

CHATEAU D'ARTIAS

Samedi et dimanche : de 14 à 18 h. Visite commentée du site d'Artias (Jardin botanique, dépôt de fouilles, chapelle, château) organisation : Société d'histoire locale, Les Amis d'Artias.

SARLANGES

Dimanche 21 : Eglise Saint-Mathieu : Messe de la Saint-Mathieu, apéritif.
Visites possibles de l'église (se renseigner).
Organisation : Sarlanges... sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

COLLEGALE SAINT-JEAN-BAPTISTE

Samedi et dimanche : L'église romane du XII^e siècle et son ensemble unique de vitraux contemporains signés Henri Guérin ouverte jusqu'à 18 h. Visite libre en dehors des offices religieux.

**CIEL ECRAN : Vendredi 19 septembre Céline DION à 20h30
Mardi 7 octobre le système Ribadier avec Léa DRUCKER
et Bruno SOLO pièce de Georges FEYDEAU à 20h30**

Prochain conseil municipal : lundi 20 octobre 2008 à 20h30
(2^e étage de la mairie, ancienne salle des fêtes). **Tout citoyen a le droit d'y assister.**

Mairie de Retournac - 43 130 RETOURNAC - tél 04 71 59 41 00 – site internet : <http://www.ville-retournac.fr>
le maire et les élus sont à votre disposition tous les jours sur rendez-vous
mairie ouverte du lundi au vendredi 8h – 12h 13h30 – 17h, samedi 9h 11h